



# **NOURRIR** l'humanité durablement

Rapport annuel 2020-2021



POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR

*L'Union des producteurs agricoles*



# Table des matières

<b>Mot du président général</b>	<b>4</b>	<b>À la défense des producteurs</b>	
<b>Mot du directeur général</b>	<b>5</b>	• Les mémoires de l'Union en 2021	<b>22</b>
<b>Portrait de l'Union</b>	<b>7-11</b>	• Élections fédérales 2021	<b>23</b>
<b>Au service de nos membres</b>		L'autonomie alimentaire, ça se cultive ensemble!	
• Les grands dossiers publiés dans L'U en 2021	<b>12</b>	• Élections municipales 2021	<b>23</b>
• Activités de perfectionnement	<b>13</b>	Une occasion en or d'interpeller les candidats et les électeurs	
• SCF Conseils	<b>13</b>	• Mouvement international	
• Services juridiques	<b>13</b>	<i>Nourrir l'humanité durablement</i>	<b>24</b>
• Service de santé et de sécurité du travail	<b>14</b>	• Série de capsules pour le grand public	<b>24</b>
• Groupe de travail sur la relève syndicale et la mixité	<b>15</b>	• Un changement déterminant à Agri-stabilité	<b>24</b>
• Financement par tous les producteurs	<b>15</b>	• Une attention particulière au dossier des travailleurs étrangers temporaires	<b>25</b>
• Des solutions pour préserver la vocation des terres agricoles	<b>16</b>	• Relations d'affaires entre les grandes chaînes et leurs fournisseurs	<b>25</b>
• Projet En action pour le lac Saint-Pierre	<b>16</b>	• Gestion de l'offre: fini les concessions!	<b>26</b>
• Concours Agri-Bourse	<b>17</b>	• Des conflits de travail hautement problématiques pour les producteurs	<b>26</b>
• Les jeudis de la relève UPA	<b>17</b>	• Pour en finir avec l'iniquité fiscale	<b>26</b>
• Fondation de la faune du Québec	<b>17</b>	• La zone agricole toujours sous pression	<b>27</b>
• Anniversaires	<b>18</b>	• Un projet de loi important pour les fermes d'élevage	<b>27</b>
• Hommages	<b>18</b>	• Vers une vision globale de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires	<b>28</b>
<b>À la rencontre des Québécois</b>		• On avance doucement en matière agroenvironnementale	<b>28</b>
• Un été au goût d'ici avec le mouvement <i>Mangeons local plus que jamais!</i>	<b>19</b>	• Zones inondables, lacs et cours d'eau	<b>29</b>
• Le jeu Kasscrout sur la route des vacances	<b>20</b>	• Une exception demandée et obtenue	<b>29</b>
• Concours <i>Ma région solidaire et Deviens chef d'un jour!</i>	<b>20</b>	• Une analyse du soutien à la production biologique	<b>29</b>
• Promotion de l'agriculture et du métier d'agriculteur	<b>21</b>	• Renforcer la collaboration et la communication	<b>30</b>
• C'est moi le chef!	<b>21</b>	• Maladie de Parkinson	<b>30</b>
		• Des liens à tisser avec l'agriculture urbaine	<b>30</b>
		• Un soutien important aux cabanes à sucre	<b>31</b>
		• Politique alimentaire du Canada	<b>31</b>
		• Décourager les comportements délinquants	<b>31</b>
		• Forum d'action sur l'eau	<b>31</b>

# Nourrir pour grandir

**La crise sanitaire que nous vivons bouscule notre quotidien depuis bientôt deux ans. Nous pouvons toutefois espérer des jours meilleurs, maintenant qu'une forte majorité de la population est vaccinée et que les vagues successives semblent moins importantes que les précédentes. Cependant, la prudence sera de mise. Il est maintenant évident que nous devons apprendre à coexister avec ce virus.**

La pandémie nous a fait réaliser que ce que l'on tenait pour acquis peut être fragile. Les chaînes d'approvisionnement ont été mises à mal. La fermeture des frontières a fait craindre le pire. On a eu un aperçu du comportement des pays du globe lorsque l'approvisionnement de biens essentiels est menacé.

La sécurité alimentaire a donc été au cœur des préoccupations des États depuis le début de la pandémie. Augmenter son autonomie alimentaire est devenu un objectif pour plusieurs. À ce titre, les productrices et producteurs qui œuvrent sur les quelque 29 000 fermes au Québec ont bénéficié d'une reconnaissance renouvelée.

L'appel du premier ministre François Legault à soutenir davantage les producteurs agricoles, en achetant des produits locaux ou encore en allant travailler sur les fermes, a été entendu. On veut, quand c'est possible, manger local. Le logo Aliments du Québec est de plus en plus recherché. Les kiosques à la ferme font de bonnes affaires et leur nombre augmente. Les marchés publics gagnent aussi en popularité. Le prix n'est plus le seul facteur d'achat : la provenance d'un aliment compte de plus en plus aux yeux des consommateurs. L'application Web de l'UPA, Mangeons local plus que jamais!, a été très populaire encore une fois cet été. Le succès de la tournée des régions pour en faire la promotion témoigne de l'importance que la population accorde au rapprochement avec les producteurs agricoles. Nous devons maintenant cultiver cet intérêt des citoyens, qui était là avant la pandémie, mais qui a été décuplé.

Cet intérêt des citoyens est aussi une réponse à leurs inquiétudes quant à l'avenir de notre planète. Le système alimentaire mondial, dans sa forme actuelle, est insoutenable à long terme, en particulier si l'on doit, comme prévu, nourrir 10 milliards de personnes en 2050. Le réchauffement climatique a déjà des répercussions sur la production agricole. Les conditions météorologiques extrêmes et la rareté de l'eau seront des enjeux pour plusieurs grandes régions agricoles dans le monde, et cela amènera de l'imprévisibilité sur le marché des denrées alimentaires. Une augmentation, même minime, du prix des aliments a des conséquences importantes chez les populations moins bien nanties.



MARCEL GROLEAU  
Président général

Pour un accès universel à des aliments sains, produits en quantité suffisante avec un minimum d'incidence sur l'environnement et en respect de la disponibilité des ressources naturelles que sont la terre et l'eau, il faudra établir un équilibre entre les droits inhérents au commerce mondial, les droits et obligations pour la protection de l'environnement et les autres droits humains. C'est notre santé et celle de la planète qui en dépendent. Le commerce des aliments est essentiel à la sécurité alimentaire mondiale, il ne doit pas se faire au détriment de l'avenir des écosystèmes et de l'exploitation des agricultrices et des agriculteurs. Il faut donc favoriser, autant que faire se peut, l'autonomie alimentaire de chaque territoire, de chaque nation. Il ne peut y avoir de sécurité alimentaire et de paix sociale sans un minimum d'autonomie alimentaire.

C'est fort de cette réflexion que la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire a contribué aux dialogues organisés par la FAO dans la foulée du sommet de l'ONU sur les systèmes alimentaires tenu en septembre dernier. Nous avons, à cette occasion, lancé le mouvement international Nourrir l'humanité durablement. Pour rééquilibrer les forces du commerce et les enjeux mondiaux dans le domaine alimentaire, nous proposons un outil juridique novateur, issu des travaux de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires de l'Université Laval. Au-delà des craintes et des critiques, il faut des solutions.

En terminant, je quitte cette année mon poste de président général de l'Union, mais j'ai l'intention de continuer de m'impliquer au sein de la Coalition et de *Nourrir l'humanité durablement*. J'ai passé 10 merveilleuses années à la présidence de cette grande organisation qu'est l'UPA. Elle est animée de grandes valeurs humaines et joue un rôle déterminant pour les productrices et les producteurs agricoles du Québec. Son influence se fait sentir bien au-delà des frontières du Québec. Merci beaucoup pour votre confiance. Ce fut un grand honneur de vous représenter et de défendre vos intérêts. Oui, les enjeux sont grands. Mais l'agriculture du Québec continuera d'occuper et de préserver le territoire et de nourrir pour que tous, nous puissions grandir.

# Travailler chaque jour à l'avancement de l'agriculture québécoise



**CHARLES-FÉLIX ROSS**  
Directeur général

**La pandémie est encore parmi nous, mais la normalité est à nos portes. L'optimisme est de retour dans toutes les sphères d'activité, incluant dans le secteur agricole.**

Le Plan de développement 2020-2024 de l'Union et ses trois axes (revenu, services et agir ensemble) a continué de guider nos interventions tout au long de la dernière année. Ces fondements ont permis d'avancer sur tous les plans, qu'il s'agisse d'influencer et de proposer les assises d'une politique agricole performante, de nous mobiliser pour maintenir notre capacité d'action collective ou d'offrir notre expertise et d'accroître les services et l'accompagnement aux entreprises agricoles.

Sur la scène politique, les élections fédérales et municipales de l'automne ont permis de mettre de l'avant chaque semaine, dans les médias sociaux et traditionnels, un enjeu agricole déterminant pour les productrices et les producteurs du Québec. L'organisation a aussi participé à plusieurs consultations gouvernementales et parlementaires, qu'il s'agisse des choix budgétaires à venir des gouvernements fédéral et provincial ou de projets de loi ayant une incidence directe sur l'agriculture de chez nous.

Parmi nos gains, soulignons la création d'un comité permanent tripartite MAPAQ-MELCC-UPA sur l'agroenvironnement, les allègements prévus dans le cadre de l'actualisation du *Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques*, l'exception prévue au *Règlement sur les dispositifs de sécurité de bennes basculantes*, le retrait des limites de marge de référence dans le programme Agri-stabilité et la reconnaissance législative qu'une décision du gouvernement autorisant une utilisation non agricole en zone agricole ou l'exclusion d'un lot pourra être accompagnée de mesures d'atténuation suffisantes.

Ajoutons le consensus pancanadien autour du futur guide sur les relations d'affaires entre les grandes chaînes et leurs fournisseurs, la participation de l'Union au comité consultatif sur la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (fusionnée en novembre à la Stratégie québécoise de l'architecture) et l'augmentation du délai de prescription pour la sanction d'une infraction au regard de l'abattage d'arbres, en marge du projet de loi 67 *instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau*. *Le dossier des travailleurs étrangers temporaires a encore une fois demandé plusieurs interventions de l'Union auprès des instances gouvernementales concernées.*

À l'instar de l'an dernier, l'Union a continué de miser sur l'engouement renouvelé de nos concitoyens pour l'autonomie alimentaire et l'achat local, en l'occurrence par ses nombreuses initiatives au chapitre du mouvement *Mangeons local plus que jamais!* La tournée estivale ayant suscité l'adhésion de 16 personnalités publiques a particulièrement attiré l'attention et la participation des Québécoises et des Québécois. Le mouvement international *Nourrir l'humanité durablement*, issu de la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire (une initiative de l'Union et d'autres partenaires), est venu ajouter une dimension internationale de très haut calibre à cet élan.

L'organisation a aussi continué de bonifier l'offre de services aux agricultrices et aux agriculteurs du Québec, en l'occurrence par le déploiement d'un plan d'action provincial visant à structurer le développement de SCF Conseils, qui dessert plus de 12 000 entreprises agricoles, et la création d'une nouvelle structure de gouvernance au Conseil pour le développement de la main-d'œuvre agricole UPA-AGRicarrières. BHLF Avocats et les services juridiques de la Confédération, en plus d'assurer des services juridiques exclusifs aux productrices et producteurs agricoles et forestiers du Québec, ont tenu plusieurs activités et conseilé les directions de l'Union dans leurs dossiers respectifs, notamment au regard de la COVID-19 et des projets de loi des gouvernements fédéral, provincial et municipaux.

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Groupe de travail sur la relève syndicale et la mixité, au terme d'une vaste tournée des régions afin d'échanger sur le rôle des syndicats locaux et les défis en vie syndicale, a formulé 15 recommandations visant à modifier les règles de composition des C. A., à actualiser la politique et le processus d'accueil des producteurs, à optimiser l'implication au sein des C. A., notamment celle des jeunes et des femmes, à accroître l'efficacité et le dynamisme des C. A., à innover dans nos activités et nos moyens de communication interne et à développer durablement la vie syndicale et les bonnes pratiques. Une résolution intégrant les grandes recommandations de changement sera soumise aux délégués de l'Union à l'occasion du congrès général 2021.

La dernière année a aussi permis de faire avancer le projet Financement par tous, qui prévoit notamment une formule de financement de l'Union plus juste et équitable entre les producteurs avec plan conjoint et sans plan conjoint et en fonction de la dimension des entreprises.

Enfin, soulignons le travail exceptionnel de *La Terre de chez nous* (TCN), seul hebdomadaire agricole de langue française en Amérique du Nord. Permettre aux agricultrices et aux agriculteurs du Québec de suivre l'actualité agricole, d'en savoir plus sur ses principaux enjeux et de mieux comprendre l'univers agroalimentaire dans lequel ils évoluent est une grande responsabilité. Dans un contexte d'éternelle mouvance et de modernité médiatique, la TCN et ses artisans assument cette charge avec brio.

Tous ces accomplissements, et combien d'autres, s'appuient sur l'adhésion profonde des agricultrices et des agriculteurs du Québec à l'action collective, sous toutes ses formes. Cette conviction se traduit par l'action continue de l'une des organisations agricoles les plus dynamiques, efficaces et influentes au pays. L'Union est une richesse pour l'ensemble des entreprises agricoles au Québec. Il importe de remercier à cet égard la solidarité, le professionnalisme et l'engagement des producteurs ainsi que de l'ensemble des élus et employés de l'organisation, qui travaillent chaque jour à l'avancement de l'agriculture québécoise.



# Portrait de l'Union

L'UPA représente les quelque 41 000 producteurs et productrices agricoles ainsi que tous les producteurs forestiers du Québec.

Ils sont regroupés suivant une double structure: selon le territoire géographique auquel ils appartiennent, c'est le «secteur général», et selon le type de production agricole qu'ils exercent, c'est le «secteur spécialisé».

L'Union est présente partout au Québec. Depuis 97 ans, elle poursuit la mission de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts de tous les producteurs agricoles et forestiers du Québec, sans distinction.

150

Groupes régionaux et provinciaux spécialisés

90

Syndicats locaux

12

Fédérations régionales



# Les employés de l'Union : une équipe passionnée qui a à cœur l'agriculture d'ici



ENSEMBLE  
POUR  
ET FAIRE NOURRIR  
GRANDIR LE QUÉBEC

# Taux d'adhésion des producteurs au 31 juillet 2021

au Québec



**27 997**

FERMES



**25 474**

FERMES  
MEMBRES



**91 %**

TAUX D'ADHÉSION  
EN 2021



**92 %**

TAUX D'ADHÉSION  
EN 2020

## Par région

	Fermes	Fermes membres	Taux d'adhésion en 2021
Abitibi-Témiscamingue	582	544	94 %
Bas-Saint-Laurent	1 919	1 750	91 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	1 102	991	90 %
Centre-du-Québec	3 095	2 795	90 %
Chaudière-Appalaches	5 490	5 099	93 %
Estrie	2 706	2 461	91 %
Gaspésie-Les Îles	236	203	86 %
Lanaudière	1 583	1 421	90 %
Mauricie	970	909	94 %
Montérégie	6 824	6 260	92 %
Outaouais-Laurentides	2 327	1 986	85 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 163	1 055	91 %

# Volume de production couvert par la mise en marché collective

en 2020-2021

**Les retombées d'une approche collective pour la commercialisation des produits agricoles sont nombreuses et bénéficient à l'ensemble de la société.**

En plus d'être efficace, ordonnée et équitable, cette formule permet aux producteurs de mettre en commun des ressources et d'investir collectivement dans des projets de promotion, de recherche et de développement. En 2020-2021, 89,6 % des produits agricoles ont été mis en marché collectivement.



Valeur de production des groupes spécialisés de l'Union

**9,4 G\$**



Part de la valeur de production couverte par la mise en marché collective

**89,6 %**

- Valeur de la production (M\$)
- Mise en marché collective (M\$)

Acériculture	396	344
Apiculture	15,4	—
Aquaculture	—	—
Bleuets Saguenay—Lac-Saint-Jean	94,2	94,2
Bois	397	397
Bovins	551	551
Fraises et framboises	83	83
Grains	1 203	1 203
Grands gibiers	6,3	—
Lait	2 749,75	2 749,75
Lait de chèvre	6,8	6,8
Lapins	2,4	2,4

Légumes de transformation	28	28
Maraîchers	500	—
Œufs	236	236
Œufs d'incubation	102,8	102,8
Ovins	37,4	37,4
Pommes	61	61
Pommes de terre	178	178
Porcs	1 477	1 477
Serre	403,35	—
Volailles	826	826
<b>Total</b>	<b>9 354,40</b>	<b>8 377,35</b>

# Sommes investies en recherche, en dons et en promotion

Toutes les sommes investies collectivement en promotion et en publicité contribuent à accroître la demande pour les produits alimentaires québécois.

Quant aux investissements que font les producteurs dans le domaine de la recherche et du développement, ils visent l'amélioration continue de la qualité des produits et des pratiques agricoles. Cela bénéficie autant aux consommateurs qu'aux entreprises en aval de la production. Les agriculteurs sont aussi interpellés par les besoins des plus démunis et l'importance de promouvoir de saines habitudes alimentaires. Voilà pourquoi chaque année ils remettent à la communauté des dons en argent et en denrées agricoles.



**4 408 951 \$**

EN RECHERCHE  
ET DÉVELOPPEMENT



**63 410 200 \$**

EN PROMOTION  
ET PUBLICITÉ

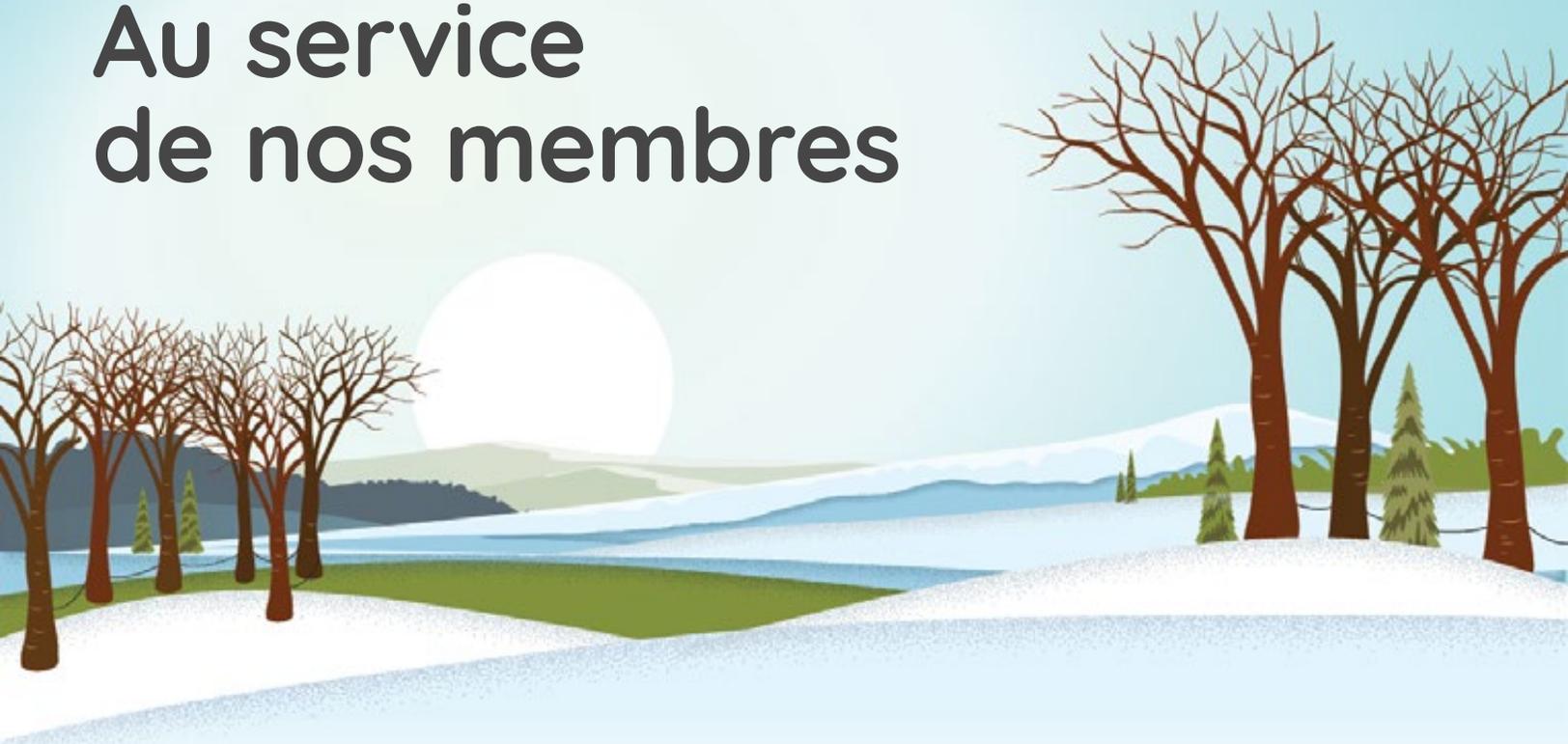


**4 544 200 \$**

EN DONNS REMIS  
À LA COMMUNAUTÉ

Produits agricoles	Promotion et publicité (\$)	Recherche et développement (\$)	Dons (\$)
Acériculture	12 417 155	649 877	26 065
Apiculture	—	3 680	18 576
Aquaculture	—	—	—
Bleuets Saguenay—Lac-Saint-Jean	—	431 835	—
Bois	25 000	25 000	500
Bovins	515 018	217 805	2 287
Fraises et framboises	150 000	65 000	500
Grains	330 000	648 625	5 000
Grands gibiers	—	18 369	—
Lait	42 206 889	729 263	3 874 380
Lait de chèvre	—	—	—
Lapins	4 312	—	—
Légumes de transformation	30 861	110 846	17 509
Maraîchers	315 000	25 000	1 000
Œufs	1 700 000	150 000	123 350
Œufs d'incubation	9 123	52 200	783
Ovins	77 000	5 000	—
Pommes	359 643	70 678	29 951
Pommes de terre	116 760	116 760	2 142
Porcs	3 566 172	947 385	183 330
Serre	50 000	75 000	25 000
Volailles	1 537 267	66 628	233 827
<b>Total</b>	<b>63 410 200</b>	<b>4 408 951</b>	<b>4 544 200</b>

# Au service de nos membres



## Les grands dossiers publiés dans *L'U* en 2021



**Janvier**  
Revue de l'année 2020



**Mars**  
Travailleurs étrangers temporaires : une relation gagnant-gagnant



**Avril**  
Dans un abattoir... loin de chez vous



**Juin**  
Production en serre : croissance à l'horizon !



**Septembre**  
Élections municipales : Parlons d'agriculture !



**Novembre**  
En route vers un financement plus équitable

**S'IMPLIQUER C'EST**  
**BÂTIR**  
**L'AVENIR**

L'UPA a également poursuivi sa campagne **S'impliquer, c'est bâtir l'avenir** par l'entremise de sa revue L'U. L'objectif de cette campagne est de valoriser tous ceux qui choisissent de s'engager en tant qu'administrateurs au sein de notre organisation. Ces productrices et producteurs se sentent concernés par les enjeux agricoles d'aujourd'hui et veulent faire une différence.

# Activités de perfectionnement

Cette année, 29 formations syndicales ont permis de joindre 712 participants. Compte tenu du contexte sanitaire, toutes les activités ont été réalisées de façon virtuelle. Du côté des webinaires, 6 événements ont été diffusés sur la **plateforme U+**, permettant de joindre 1 600 personnes. Mentionnons que le webinaire Employeurs de TET : inspections en hausse, soyez prêts! a été visionné, à lui seul, par 616 personnes.

Les principaux sujets de perfectionnement :

- Rôles et responsabilités des membres des C. A.
- Leadership
- Relations auprès des médias
- Innovation
- Représentations politiques au niveau fédéral
- Santé et sécurité
- Autonomie alimentaire et achat local

29

FORMATIONS  
SYNDICALES

712

PARTICIPANTS

1 600

VISIONNEMENTS

6

WEBINAIRES

## SCF Conseils

Lors de son assemblée générale annuelle en janvier, SCF Conseils a modifié sa structure de gouvernance afin d'y faire jouer un rôle de premier plan aux présidents régionaux. Les administrateurs ont aussi procédé à la mise à jour du plan stratégique 2020-2023 et ont priorisé, dans le plan d'action 2021-2023 qui en découle, les cibles suivantes :

- Le déploiement d'un plan d'action provincial, décliné régionalement, qui structurera le développement et l'amélioration des opérations et de l'offre de services des SCF;
- Le soutien aux équipes de gestion en place afin de mettre en œuvre ces changements;
- L'adoption de pratiques de gestion des ressources humaines favorisant l'attraction et la rétention des compétences au sein du réseau des SCF afin de garantir l'offre de services aux producteurs.



Photo : Hugo Roy

## Services juridiques

La Direction des affaires juridiques (DAJ) de l'UPA compte sept avocats et avocates et est responsable de soutenir les différentes directions de la Confédération sur les enjeux juridiques de l'organisation. Elle a conseillé ces directions dans leurs dossiers respectifs, notamment au regard de la COVID-19 et des projets de loi des gouvernements fédéral, provincial et municipaux.

### Les services de BHLF Avocats

Depuis la création de BHLF Avocats en 2016, en plus d'assurer les services juridiques de la Confédération, l'équipe de la DAJ offre des services juridiques exclusifs aux productrices et producteurs agricoles et forestiers ainsi qu'aux groupes de producteurs. Les principaux domaines de consultation concernent :

- l'aménagement du territoire;
- le droit municipal;
- le droit civil (servitudes, prescription et contrats de location);
- la mise en marché.

Les producteurs et productrices peuvent, de plus, réduire leurs frais juridiques en prenant un abonnement annuel avec BHLF Avocats.

## AU SERVICE DE NOS MEMBRES

### L'équipe de BHLF Avocats a tenu plusieurs activités

- Elle a produit sa revue de jurisprudence annuelle en droit agricole en virtuel, présentant près d'une cinquantaine de décisions, tant en aménagement du territoire qu'en mise en marché;
- Elle a aussi offert des conférences portant entre autres sur le cadre légal en agriculture, le zonage agricole, la gouvernance et les pouvoirs d'inspection et d'enquête prévus à la *Loi sur la qualité de l'environnement*;
- Elle a également publié 12 chroniques juridiques mensuelles dans *La Terre de chez nous*, visant à informer les producteurs et productrices de leurs droits sur des sujets aussi variés que les droits acquis, les mécontentes de voisinage, le morcellement en zone agricole et le droit d'expropriation des municipalités.

## Service de santé et de sécurité au travail

Les entreprises agricoles recèlent de nombreux risques à la santé et à la sécurité des personnes et la situation qui existe depuis le printemps 2020 a mis en évidence l'importance de la prévention dans les milieux de travail. Le Service de santé et de sécurité du travail (SST), par le biais de différentes actions, vise à soutenir et à outiller les productrices et producteurs afin qu'ils pérennisent les bonnes habitudes en prévention acquises au fil du temps et qu'ils appliquent au quotidien des gestes concrets qui permettent de rendre les fermes plus sécuritaires. Voici un survol de nos principales actions du 1<sup>er</sup> août 2020 au 31 juillet 2021.

### Formation et information en prévention

- Lancement de la Semaine de la SST en agriculture, le 15 mars 2021, sur le thème *Pour ma santé et ma sécurité, je prends le temps qu'il faut*, et coup d'envoi des ateliers régionaux en prévention;
- Réalisation d'un webinaire sur la gestion quotidienne de la santé et de la sécurité et les mesures concrètes pour rendre les fermes plus sécuritaires, en collaboration avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et la Fédération de l'UPA de la Mauricie (150 participants);



- Réalisation d'un webinaire sur les pesticides – *Protégez vos cultures, protégez votre santé* – en collaboration avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) (138 participants);
- Présentation sur les gaz d'ensilage dans le cadre de l'édition virtuelle 2020 d'Expo-Champs;
- Développement d'une formation sur l'enquête et l'analyse en cas d'accident;
- Développement d'une formation sur la santé et la sécurité lors de visites dans les fermes;
- Adaptation en français de la formation *Gear Up for Ag* sur la santé et la sécurité en agriculture, élaborée par l'organisme américain Ag Health and Safety Alliance;
- Développement d'outils en santé et sécurité du travail;
- Mise en œuvre du concours annuel en SST destiné aux étudiants et étudiants des programmes professionnels et techniques en agriculture et couronnement de trois lauréats;
- Collaboration à différentes publications (plus de 40 brèves, 45 articles Web et plus de 250 publications Facebook);
- Réponse aux demandes d'information ponctuelles (467 demandes au total).

### La prévention on y travaille ensemble

- Collaboration à la nouvelle brochure sur la sécurité des enfants à la ferme de la CNESST;
- Participation à la Table de concertation en santé, sécurité et mieux-être en agriculture;
- Collaboration à un projet de capsule vidéo sur les risques en agriculture de l'IRSST;
- Soutien continu au réseau de préventionnistes de la Mutuelle de l'UPA.

### Santé psychologique

- Réalisation d'un webinaire sur le bien-être psychologique, en collaboration avec l'organisme Santé mentale Québec – division Chaudière-Appalaches (102 participants);
- Publication de quatre infolettres;
- Gestion d'un fonds en santé psychologique créé spécialement pour des projets de sensibilisation, d'information et de formation;
- Tournée virtuelle des régions et rencontre de l'ensemble des répondants en santé psychologique de l'UPA;
- Participation à la rencontre de consultation des parties prenantes portant sur le projet de stratégie nationale en prévention du suicide.

### COVID-19

- Réalisation d'un webinaire sur la prévention de la COVID-19 présenté aux producteurs en serre de l'Outaouais-Laurentides;
- Développement d'une « trousse COVID-19 » pour la prévention des éclosions en milieu de travail;
- Réponse aux demandes d'information ponctuelles en lien avec la pandémie (368 demandes).

Note: L'UPA bénéficie d'une subvention de la CNESST pour la réalisation de ses activités de formation et d'information en matière de santé et de sécurité du travail.



## Groupe de travail sur la relève syndicale et la mixité

En cours d'année, le président général de l'Union, Marcel Groleau, a effectué une tournée de toutes les régions afin d'échanger sur le rôle des syndicats locaux et les défis en vie syndicale, notamment ceux de relève syndicale et de mixité. Au total, environ 175 présidents et vice-présidents de syndicats locaux ont été consultés ainsi que les ressources syndicales concernées par le dossier.

Les 15 recommandations issues de cette consultation ont ciblé 6 grands chantiers, soit :

- **MODIFIER** les règles de composition des C. A.;
- **ACTUALISER** la politique et le processus d'accueil des producteurs;
- **OPTIMISER** l'implication au sein des C. A., notamment celle des jeunes et des femmes;
- **ACCROÎTRE** l'efficacité et le dynamisme des C. A.;
- **INNOVER** dans nos activités et nos moyens de communication interne;
- **DÉVELOPPER** durablement la vie syndicale et les bonnes pratiques.

### Conclusions

Ces recommandations ont été présentées le 20 octobre 2021, dans le cadre de la Matinée provinciale sur la vie syndicale réunissant l'ensemble des acteurs. Elles ont par la suite été discutées lors de la Rencontre provinciale avec les présidents des comités en vie syndicale et les responsables régionaux en vie syndicale, le 18 novembre 2021 (réflexion sur les actions à réaliser et les indicateurs de réussite). Une résolution intégrant les grandes recommandations de changement a été soumise aux délégués de l'Union à l'occasion du Congrès général 2021.

Rappelons que ce groupe a le mandat de développer des stratégies pour augmenter la présence des femmes dans les instances et assurer la relève et le dynamisme en vie syndicale.

## Financement par tous les producteurs

Ces derniers mois, une vaste démarche de consultation a été réalisée auprès des producteurs et de leurs regroupements afin de changer les paramètres de fixation des cotisations syndicales inscrites dans la *Loi sur les producteurs agricoles* (LPA). Rappelons que le financement de l'Union, en vertu de la LPA, provient de deux sources :

- Une cotisation fixe payée par tous les producteurs agricoles. Celle-ci est simple ou double selon le statut légal de l'entreprise, sans tenir compte de sa taille. Cette situation fait en sorte que de petites entreprises doivent payer une cotisation double même si leurs revenus bruts sont minces;
- Une contribution payée par les producteurs agricoles ayant une production couverte par un plan conjoint de mise en marché. Cette contribution est établie en fonction du volume de production. Le montant de la contribution est inclus dans le prélevé du plan conjoint. Les contributions sont prélevées uniquement dans les secteurs de production couverts par un plan conjoint.

Ainsi, les frais déboursés par une entreprise agricole québécoise chaque année peuvent varier grandement, selon sa situation.

### En savoir plus sur le projet

Ces dernières années, plusieurs résolutions ont été transmises à l'Union pour demander une formule de financement plus équitable entre les groupes qui disposent d'un plan conjoint et ceux qui n'en ont pas et pour établir une modulation de la cotisation tenant davantage compte des revenus et de la taille des entreprises.

Lors de l'adoption du Plan de financement de l'Union 2020-2024 au Congrès général de 2019, il a été résolu « de mettre en place une méthode de financement équitable par et pour tous les producteurs agricoles, et de faire modifier le paragraphe 2 de l'article 31 de la LPA concernant les paramètres de fixation des cotisations ». Des représentations à cet effet se poursuivent auprès des instances gouvernementales concernées.

## Des solutions pour préserver la vocation des terres agricoles

La dernière année a été consacrée à mettre sur pied la nouvelle Fiducie agricole UPA-Fondation visant à préserver des terres agricoles en vue de les louer à long terme à de nouvelles entreprises agricoles ou d'autres en croissance. Dans le respect de cette mission, la Fiducie s'est vu confier des terres en zone blanche et verte menacées par le développement urbain dans le cadre d'une entente entre l'Union et le gouvernement pour compenser la perte de terres agricoles lors de la construction d'un centre de données de Google à Beauharnois.



Photo : MAPAQ-Éric Labonté

## Projet En action pour le lac Saint-Pierre

Dans le but d'améliorer la cohabitation agriculture-faune en zone littorale du lac Saint-Pierre, l'Union coordonne depuis février 2019 un important projet : En action pour le lac Saint-Pierre. Celui-ci, qui s'échelonne jusqu'en janvier 2023, est financé par le programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et offre des activités d'information, d'accompagnement et de développement de nouvelles pratiques aux quelque 200 producteurs agricoles qui cultivent environ 5 000 hectares dans le littoral.

### Faits saillants de la dernière année

- Deux rencontres d'information sur les bonnes pratiques agricoles et les résultats préliminaires des activités de recherche du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre.
- Diffusion d'information par le biais d'une infolettre, animation du groupe Facebook « Le lac Saint-Pierre en action » et création d'une page consacrée au lac Saint-Pierre sur le site Internet de l'UPA.
- Accompagnement d'entreprises agricoles dans l'essai de nouvelles bonnes pratiques (fourrages, cultures intercalaires, travail réduit du sol).
- Diffusion d'une première de cinq capsules vidéo portant sur les bonnes pratiques agricoles adoptées par des producteurs sur leurs superficies en zone littorale.

### En complément

L'UPA a lancé en décembre 2020 un deuxième projet qui vise à contribuer davantage à l'amélioration de la qualité de l'eau qui arrive dans le littoral du lac Saint-Pierre. Se déroulant sur le territoire de trois bassins versants de tributaires directs du lac Saint-Pierre (Bois-Blanc, Pot au beurre et rive sud du lac Saint-Pierre), ce projet met de l'avant l'approche de laboratoire vivant où l'utilisateur (le producteur agricole) travaille avec les chercheurs pour trouver et développer des innovations. Faits saillants de l'année : en date du printemps 2021, neuf activités de recherche avaient été entamées avec les chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans 33 entreprises. Le projet s'échelonne jusqu'en mars 2023.

# Concours Agri-Bourse

L'Union, en collaboration avec la Fédération de la relève agricole du Québec, a présenté en août le concours Agri-Bourse pour la Plateforme de formation en entrepreneuriat agricole de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval.

La Plateforme s'adresse à tous les producteurs et productrices de la relève désirant s'outiller pour devenir des leaders entrepreneurs.



# Les jeudis de la relève UPA

L'Union, la Fédération de la relève agricole du Québec et la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal ont annoncé en juillet la création d'un partenariat permettant d'offrir aux jeunes entreprises agricoles une première expérience de vente au Marché Jean-Talon.

Cette initiative a permis à des jeunes de la relève de réserver gratuitement un kiosque de vente clés en main les jeudis du 5 août au 30 septembre.

# Fondation de la faune du Québec

Cette année encore, l'Union s'est associée en février à l'Encan de la Fondation de la faune du Québec en offrant un forfait de chasse sportive à La Ferme du chasseur, un producteur membre de la Fédération des éleveurs de grands gibiers du Québec.

Rappelons que les fonds recueillis permettront de soutenir le programme Pêche en herbe, qui initie les jeunes de 9 à 12 ans à la pêche sportive. L'Union était heureuse d'encourager ce partenaire de longue date qui intervient partout au Québec dans divers projets agricoles.



## Anniversaires



Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches



Fédération de l'UPA de la Montérégie



Producteurs et productrices acéricoles du Québec



Les Producteurs de pommes de terre du Québec



Les Éleveurs de volailles du Québec



Les Éleveurs de porcs du Québec



Les Éleveurs d'ovins du Québec



Syndicat des producteurs de bleuets du Québec

## Hommages

À l'occasion d'une soirée hommage virtuelle en janvier, l'organisation a souligné l'implication, pendant plusieurs années, de cinq conseillers généraux : Claude Viel, Producteurs de bovins du Québec; Christian Dubé, Producteurs de lait de chèvre du Québec; France Perreault, Éleveurs de poulettes du Québec; Bruno Letendre, Producteurs de lait du Québec; Christian St-Jacques, Fédération de l'UPA de la Montérégie. Un gros MERCI pour leur dévouement!



**Claude Viel**  
Producteurs de bovins du Québec



**Christian Dubé**  
Producteurs de lait de chèvre du Québec



**France Perreault**  
Éleveurs de poulettes du Québec



**Bruno Letendre**  
Producteurs de lait du Québec



**Christian St-Jacques**  
Fédération de l'UPA de la Montérégie

# À la rencontre des Québécois

## Un été au goût d'ici avec le mouvement *Mangeons local plus que jamais!*

En vue de la belle saison, 16 personnalités publiques se sont jointes à l'Union pour convier les Québécoises et les Québécois à rencontrer les femmes et les hommes qui nous nourrissent. Pour participer à ce mouvement de solidarité, les citoyens étaient invités à télécharger l'application *Mangeons local plus que jamais!* Cet outil numérique, présenté par Desjardins, est disponible dans l'App Store et sur Google Play, ainsi que sur le Web. Il cumule plus de 32 000 téléchargements depuis son lancement en août 2020.



### Une campagne portée par des ambassadeurs d'ici

Le mouvement *Mangeons local plus que jamais!* a bénéficié d'un lancement de presse national auquel ont participé André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Kim Thúy et Marie-Eve Janvier, pour ne nommer que ceux-là.

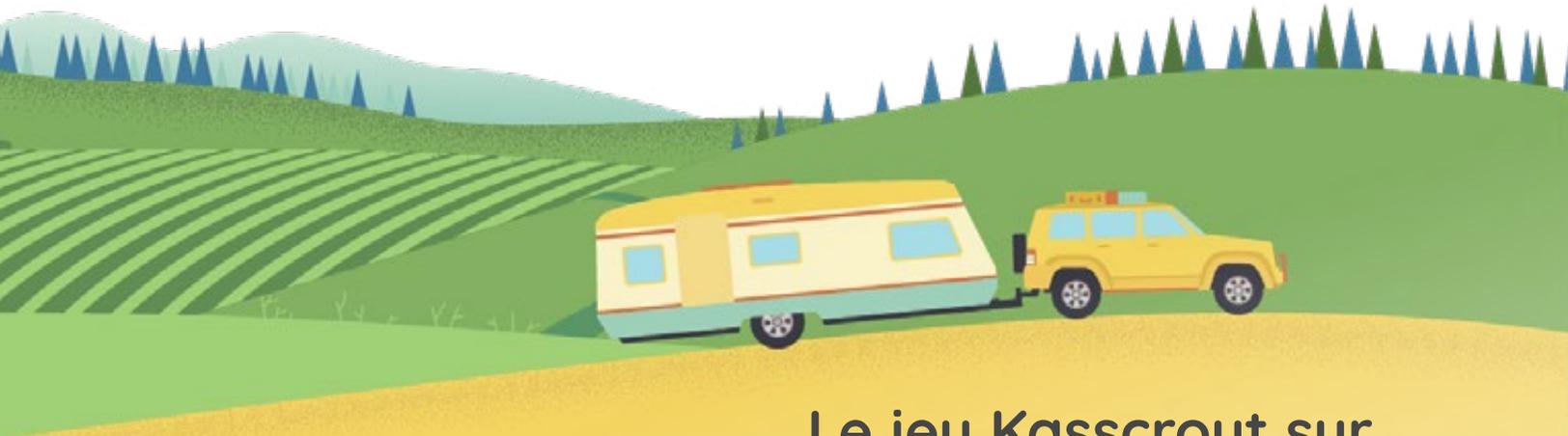
De nombreux partenaires et médias ont assisté à cet événement sur place en plus des personnes qui l'ont visionné en direct sur la page Facebook de l'Union.

Par la suite, chaque semaine, de la mi-juin à la mi-septembre, une ambassadrice ou un ambassadeur a fait la visite d'un circuit régional et a témoigné de son expérience sur les réseaux sociaux, grâce à une collaboration étroite entre l'Union et les fédérations régionales. Le blogue Tastet, média officiel de la tournée, a réalisé un article avec chacun d'eux. Les partenaires du milieu agroalimentaire et les médias locaux ont été nombreux à participer aux tournées régionales, qui étaient toujours précédées d'une conférence de presse. Plusieurs d'entre eux ont relaté leur expérience sur diverses plateformes média.

### Un outil numérique amélioré, compagnon gourmand de tous les instants

Pour sa deuxième année d'existence, l'application a été bonifiée par de nouvelles fonctionnalités (notifications régionalisées, circuits thématiques, programme de fidélité) et de nouveaux points de vente tels que des restaurants participant au programme Aliments du Québec au menu. L'application compte dorénavant plus de 1 300 points de vente.





## Le jeu Kasscrout sur la route des vacances

Le jeu vidéo Kasscrout a été transposé dans le monde réel avec la création d'une planche de jeu géante que l'Union a installée dans des marchés publics et événements régionaux au cours de l'été. Ce kiosque d'animation coloré était destiné aux familles et permettait à l'Union d'entrer en contact avec elles de manière ludique, tout en effectuant la promotion du jeu vidéo pour les enfants et de l'application *Mangeons local plus que jamais!* pour les adultes. L'activité a été très appréciée des marchés publics, toujours à l'affût de contenus éducatifs et divertissants à ajouter à leur programmation. Ce fut aussi l'occasion pour les équipes régionales de l'Union de rencontrer les producteurs locaux qui étaient exposants.



## Concours Ma région solidaire et Deviens chef d'un jour!

L'UPA, en partenariat avec Provigo, a annoncé en janvier qu'une somme de 20 000 \$ en cartes-cadeaux serait remise aux moissons régionales des Laurentides, de l'Estrie et de l'Abitibi-Témiscamingue grâce au jeu éducatif Kasscrout et son concours *Ma région solidaire*.

Rappelons que le jeu virtuel Kasscrout, lancé en décembre 2020, a pour objectif premier de valoriser l'agriculture auprès des jeunes de 9 à 12 ans et leurs familles.

Présentant un univers parallèle fantaisiste et coloré, ce jeu ludo-éducatif permet d'élargir leur connaissance des pratiques agricoles et d'en apprendre davantage sur le quotidien des producteurs agricoles et forestiers du Québec de même que sur la diversité agricole du territoire.

L'Union a poursuivi sur cette lancée en février en conviant les familles québécoises à participer au concours *Deviens chef d'un jour!* présenté par Desjardins.



À gagner : un séjour gourmand incluant un atelier culinaire privé pour petits et grands en compagnie de Marc-André Royal, chef propriétaire du restaurant Le Saint-Urbain et des boulangeries La Bête à pain.

Kasscrout faisait aussi partie des quelque 60 activités de l'Archipel du savoir, une plateforme virtuelle ludo-scientifique proposée par le Festival Euréka!

# Promotion de l'agriculture et du métier d'agriculteur

À titre de participante ou de commanditaire, l'Union a pris part à plusieurs événements faisant la promotion de l'agriculture et du métier d'agriculteur en cours d'année.

## JANVIER

### Forum de l'entrepreneuriat en agriculture urbaine

En janvier, l'Union a commandité le Forum de l'entrepreneuriat en agriculture urbaine, une initiative du Laboratoire sur l'agriculture urbaine et du Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert sur l'agriculture urbaine. L'événement proposait notamment plus de 10 conférences et panels sur les différents aspects de la gestion d'une entreprise agricole urbaine et sur l'innovation du milieu de l'agriculture urbaine commerciale au Québec.



### Les Lauriers

Toujours en janvier, Les Lauriers ont annoncé le retour du Gala des Lauriers en mai 2021. En cette année pleine de défis pour la gastronomie, cet événement visait à mettre en lumière les artistes et artisans de l'industrie, tout en invitant leurs partenaires, dont faisait partie l'Union, à se mobiliser et à se tourner vers les solutions pour la relancer.



### Salon de l'agriculture

L'Union participait aussi au Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation en mode virtuel, du 13 au 17 janvier. Pour cet événement grand public, les contenus du jeu Kasscrout étaient mis de l'avant.



## C'est moi le chef!

Du 17 au 26 septembre, les p'tits chefs avaient la chance de cuisiner une multitude de recettes faisant voyager leurs papilles! Au menu: des ateliers cuisine en direct sur Facebook, des ateliers cuisine en petits comités sur Zoom, des jeux, un concours... bref, plein de bonnes choses pour découvrir et cuisiner des recettes de nos quatre destinations vedettes. Mentionnons que l'atelier *Cuisez le Québec* était commandité par l'Union.



## FÉVRIER - MARS

### Vitrine agricole 2021

L'Union a participé à la Vitrine agricole 2021, une nouvelle plateforme numérique élaborée par l'équipe du Salon de l'agriculture. Au kiosque numérique de l'Union, les visiteurs pouvaient s'informer sur les initiatives de la dernière année concernant l'autonomie alimentaire et l'achat local. Le panel sur l'autonomie alimentaire du Québec, tenu lors du Congrès général 2020 de l'UPA, était quant à lui présenté dans la section conférences de la plateforme.



### Événement-bénéfice d'Option consommateurs

L'UPA s'est associée à l'événement-bénéfice d'Option consommateurs. Cette journée de conférences virtuelles s'est déroulée sous le thème *Les consommateurs et la COVID-19* et réunissait une dizaine d'experts de différents milieux au sein de quatre conférences.



### Ma cabane à la maison

De plus, en tant que partenaire, l'Union a soutenu l'initiative *Ma cabane à la maison* lancée par l'Association des cabanes à sucre du Québec pour préserver la tradition du temps des sucres dans le contexte incertain amené par la pandémie. La réponse des Québécois a été phénoménale face à cette campagne menée durant huit semaines des mois de mars et avril, ce qui a permis de préserver un bon nombre de cabanes à sucre qui, autrement, auraient pu se voir dans l'obligation de fermer leurs portes à tout jamais.



## AOÛT

### Semaine québécoise des marchés publics

Pour sa 13<sup>e</sup> édition, la Semaine québécoise des marchés publics se déroulait du 5 au 15 août 2021. Depuis de nombreuses années, l'Union est fidèle à cet événement qui a joint plus de 1,5 million de personnes cette année.



### Événement Expo-Champs de Saint-Liboire

L'Union était aussi présente les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre à l'événement Expo-Champs de Saint-Liboire. Durant cette période, elle était en plus partenaire de la 7<sup>e</sup> édition du Défi 100 % local.



# À la défense des producteurs

## Les mémoires de l'Union en 2021

### Janvier

Projet de loi n° 77 instituant la *Loi sur l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec*

Projet de loi n° 59 modernisant le régime de santé et de sécurité du travail

Consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec

### Mai

Projet de loi n° 88 modifiant la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives*

### Juin

Projet de loi C-205 modifiant la *Loi sur la santé des animaux*

### Août

Consultations prébudgétaires du gouvernement du Canada

Projet de loi n° 99 modifiant la *Loi sur les produits alimentaires*

### Novembre

Projet de loi n° 103 modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif

Projet de loi n° 102 visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures du plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission

## Élections fédérales 2021

# L'autonomie alimentaire, ça se cultive ensemble!

Les enjeux agricoles et forestiers relevant du gouvernement canadien sont nombreux et déterminants pour l'avenir de l'agriculture d'ici. L'Union a donc annoncé, dès le déclenchement des élections fédérales à la mi-août, qu'elle entendait porter à l'attention des candidats les conditions essentielles à l'atteinte du plein potentiel de l'agriculture et de la foresterie privée d'ici, et ce, tout au long de la campagne électorale.

« L'autonomie alimentaire est un projet de société fortement mobilisant qui suscite l'adhésion d'une très grande majorité de citoyens, surtout depuis le début de la pandémie. Le gouvernement canadien doit donner suite à cette volonté populaire, clairement exprimée lors du Dialogue sur l'autonomie alimentaire en 2020, et favoriser la compétitivité des entreprises agricoles et forestières de chez nous. »

– Marcel Groleau, président général de l'Union.

L'UPA a proposé chaque semaine un thème sur lequel cette grande discussion touchant l'agriculture et la foresterie devait porter, en l'occurrence les outils de gestion des risques, l'agroenvironnement, la main-d'œuvre, les relations commerciales et la fiscalité. Ces enjeux ont fait l'objet de plusieurs communications dans les médias traditionnels et sociaux.

Les 1<sup>er</sup> et 3 septembre, le conseil général élargi de l'Union s'est aussi entretenu avec Marie-Claude Bibeau, ministre sortante de l'Agriculture, Yves-François Blanchet, chef du Bloc québécois, Erin O'Toole, chef du Parti conservateur du Canada, Annamie Paul, cheffe du Parti vert du Canada, et Ruth Ellen Brosseau, candidate du Nouveau Parti démocratique du Canada.



## Élections municipales 2021

# Une occasion en or d'interpeller les candidats et les électeurs

Les gouvernements municipaux ont une incidence unique, concrète et sans équivoque sur le quotidien des citoyens. Cette proximité se traduit par un amalgame d'enjeux souvent très locaux, mais qui s'appuient fréquemment sur des réalités partagées par l'ensemble des collectivités au Québec. L'Union a donc annoncé, dès le lancement des élections municipales le 17 septembre, qu'elle entendait traiter des défis inhérents au maintien et au développement d'une agriculture moderne, durable et pérenne, et ce, tout au long de la campagne.

« Que vous soyez de Montréal, de Sherbrooke, de Gaspé ou de Saguenay, tout le monde mange trois fois par jour. Et les générations futures le feront tout autant. Les élections municipales représentent donc une occasion en or d'interpeller les candidats et les électeurs de tous horizons sur des enjeux déterminants pour l'autonomie alimentaire du Québec. »

– Marcel Groleau, président général de l'Union.

L'UPA a proposé chaque semaine un thème déterminant pour l'agriculture et la foresterie québécoises, c'est-à-dire l'agriculture et l'autonomie alimentaire, l'importante contribution des secteurs agricole et forestier dans le développement régional, la future Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires, la réglementation municipale en matière de pesticides et la nécessité de mettre en place un taux agricole distinct. Ces enjeux ont fait l'objet de plusieurs communications dans les médias traditionnels et sociaux.

# Mouvement international Nourrir l'humanité durablement

Le Mouvement international Nourrir l'humanité durablement, issu de la Coalition pour l'exception agricole et alimentaire (une initiative de l'Union et d'autres partenaires), a été officiellement lancé lors d'un événement virtuel intitulé *Nourrir l'humanité durablement - assises juridiques pour des systèmes alimentaires plus durables*.

Plusieurs intervenants de premier plan ont participé au dialogue, dont Liza Frulla, coresponsable de la conclusion de la Convention sur la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, aujourd'hui directrice générale de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Jean-Louis Rastoin, fondateur de la Chaire UNESCO en Alimentations du monde, et Geneviève Parent, titulaire de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires.

« La pandémie de coronavirus a fait prendre conscience de la fragilité de notre système alimentaire et nutritionnel déjà bien vulnérable à travers le monde. Un retour à plus d'autonomie alimentaire est devenu, pour plusieurs États, une solution face à cette situation. La simple ouverture des marchés et la libéralisation du commerce ne répondent toutefois pas à ces attentes, et appliquent une logique purement économique aux denrées alimentaires sans prendre en compte leurs impacts environnementaux et sociaux. Il est temps d'aborder ces enjeux globalement. »

- Marcel Groleau et Jean-Paul Faniel,  
coprésidents de la Coalition



UN PROJET  
COLLECTIF  
Ça se cultive ensemble!

## Série de capsules pour le grand public

L'Union a aussi lancé, en mai, une campagne de sensibilisation sur les médias sociaux et traditionnels intitulée *L'autonomie alimentaire, ça se cultive ensemble*. À l'aide de capsules vidéo, cette campagne soulignait l'importance de préserver le garde-manger des Québécois.



## Un changement déterminant à Agri-stabilité

Le gouvernement canadien a finalement donné suite cette année à une demande de longue date de l'Union, c'est-à-dire le retrait des limites de marge de référence dans le programme Agri-stabilité. Cet investissement de 95 M\$ permettra d'offrir un meilleur filet de sécurité aux entreprises agricoles et, en premier lieu, aux jeunes de la relève.



## Relations d'affaires entre les grandes chaînes et leurs fournisseurs

En juin, en marge de la consultation sur les relations d'affaires entre les grandes chaînes et leurs fournisseurs, le Conseil canadien de l'horticulture, la Fédération canadienne de l'agriculture et l'Union ont soumis aux ministres Marie-Claude Bibeau et André Lamontagne un rapport sur les pratiques auxquelles font face les producteurs ainsi que les effets négatifs sur leurs entreprises.

Les trois organisations ont indiqué que pour répondre efficacement aux besoins des producteurs, il était primordial de mettre en place un code de conduite reflétant cinq éléments clés: une application obligatoire, un mécanisme d'application clair, une garantie de confidentialité pour les producteurs, une cohérence nationale ainsi qu'un mécanisme indépendant de règlement des différends.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture ont reconnu, en juillet, le déséquilibre actuel. L'industrie doit maintenant se concerter et présenter les éléments clés d'un code de conduite.



## Une attention particulière au dossier des travailleurs étrangers temporaires

Compte tenu de l'importance stratégique des travailleurs étrangers temporaires (TET) pour l'agriculture de chez nous, l'Union est intervenue rapidement auprès des instances gouvernementales concernées pour veiller à ce que les mesures additionnelles visant à dissuader les voyages d'agrément, annoncées en février, ne s'appliquent pas aux TET.

### En avril

- L'Union, l'Association des producteurs maraîchers du Québec et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère ont aussi demandé aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine obligatoire, c'est-à-dire au 15<sup>e</sup> jour suivant leur arrivée. Rappelons que le système mis en place par le gouvernement canadien a connu d'importants ratés en cours d'année. Ce dernier a posé des gestes concrets pour faciliter le processus, dans la foulée de l'intervention de l'Union.
- Le gouvernement du Québec a confirmé que les TET et les employés des abattoirs étaient considérés comme essentiels et seraient donc priorités pour la vaccination, comme le demandait l'Union. Par ailleurs, le maintien du Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des TET, ainsi que sa bonification, a fait l'objet de plusieurs interventions en cours d'année.

### En octobre

L'Union, l'Association des producteurs maraîchers du Québec et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère ont demandé au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, ainsi qu'aux ministres fédéraux concernés de mettre en place une cellule de crise pour assurer l'arrivée de l'ensemble des TET nécessaires au secteur agricole québécois et canadien. Des modifications informatiques en août étaient en effet à l'origine de délais inacceptables pour obtenir de Service Canada un numéro d'étude d'impact sur le marché du travail, mettant ainsi en péril la présence au pays d'une main-d'œuvre essentielle à la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens.

## Gestion de l'offre : fini les concessions!

L'Union a interpellé les chefs des quatre formations politiques représentées à la Chambre des communes en demandant à tous les parlementaires d'appuyer le projet de loi C-216 modifiant la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement*.

Ce projet de loi visait à forcer le ministre des Affaires étrangères à ne pas prendre d'engagement, par traité ou entente en matière de commerce international, qui aurait pour effet soit d'augmenter le contingent tarifaire applicable aux produits laitiers, à la volaille ou aux œufs, soit de diminuer le tarif applicable à ces marchandises lorsqu'elles sont importées. Le déclenchement des élections a toutefois rendu ce projet de loi caduc.



## Des conflits de travail hautement problématiques pour les producteurs

L'Union, à l'instar des filières avicole et porcine, a demandé en juin à Exceldor, à Olymel et à leurs employés d'accélérer la négociation et de tout mettre en œuvre pour assurer un minimum d'abattage et ainsi éviter l'euthanasie d'animaux et le gaspillage alimentaire d'ici la fin des deux conflits.

«La situation actuelle génère beaucoup d'inquiétude chez les producteurs porcins, car les porcs risquent de s'accumuler. Elle entraîne aussi l'euthanasie de centaines de milliers de poulets et de poules pondeuses. Les parties prenantes dans ces conflits doivent trouver des solutions pour minimiser l'impact chez les producteurs et mettre fin au gaspillage alimentaire dans le secteur avicole. On ne peut se permettre que ces conflits de travail perdurent», a déclaré le président général de l'Union, Marcel Groleau, qui a multiplié les interventions publiques jusqu'à la fin des deux conflits.

## Pour en finir avec l'iniquité fiscale

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) s'est fortement mobilisée, en cours d'année, pour favoriser l'adoption rapide du projet de loi C-208 modifiant la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Rappelons que l'encadrement fiscal canadien faisait en sorte qu'il était plus avantageux pour un cédant de vendre son entreprise agricole à un tiers qu'à un membre de sa famille, car il ne bénéficiait pas des mêmes exonérations fiscales. Le projet de loi C-208 visait à corriger cette iniquité. L'Union a accompagné la FRAQ tout au long de cette démarche qui s'est soldée, en juin, par l'adoption du projet de loi.



## La zone agricole toujours sous pression

Le gouvernement du Québec a dévoilé en mai son projet de troisième lien entre Québec et Lévis. L'Union a commenté publiquement l'impact de ce projet sur l'étalement urbain et la zone agricole, plus particulièrement au regard de l'emplacement choisi pour l'extrémité sud du futur tunnel Québec-Lévis. « L'emplacement de l'extrémité sud du futur tunnel ne correspond pas au tracé de moindre impact et ouvre beaucoup trop grande la porte à l'urbanisation en zone actuellement réservée à l'agriculture. Il est impératif de prévoir des mesures visant à limiter les conséquences sur le territoire et les activités agricoles dans ce secteur », a déclaré le président général de l'UPA, Marcel Groleau.



L'Union est aussi intervenue, le mois précédent, à l'annonce de l'installation de serveurs informatiques en zone agricole à Beauharnois, en Montérégie. Cette annonce était en effet accompagnée d'une entente entre l'Union, Hydro-Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec et Investissement Québec. Celle-ci visait à limiter les dommages en réintroduisant de nouveaux terrains en zone verte, en protégeant d'autres terres menacées par le développement urbain et en facilitant leur mise en valeur par de nouveaux projets agricoles.

En novembre, l'Union a participé aux consultations sur le projet de loi 103 portant sur l'allègement du fardeau administratif. Le projet de loi introduit des changements importants à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et aux fonctions et compétences de la Commission de protection du territoire agricole. Il ouvre notamment la porte à « une diversité de modèles nécessitant des superficies variées ». Selon l'Union, et à l'instar d'organisations comme la Fédération de la relève agricole du Québec, le Centre québécois du droit de l'environnement, Équiterre et Vivre en ville, le projet de loi favorise notamment une ouverture trop large à une augmentation des demandes de morcellement en zone agricole.

## Un projet de loi important pour les fermes d'élevage

En janvier, l'Union a réitéré sa demande auprès du ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, pour mettre en place rapidement, à l'instar de provinces comme l'Ontario, des mesures législatives dissuasives visant à contrer les entrées sans autorisation dans les entreprises agricoles québécoises.

L'UPA est convaincue qu'un environnement législatif dissuasif prenant clairement en considération les risques liés à l'intrusion et aux entrées sans autorisation dans les entreprises agricoles aura pour effet de rassurer les producteurs et de protéger les entreprises agricoles ainsi que l'économie agroalimentaire québécoise. Cette position a aussi été exprimée en juin lors des consultations sur le projet de loi fédéral C-205.



# Vers une vision globale de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a lancé en janvier les travaux d'un comité consultatif constitué de 15 membres (incluant l'Union) devant mener, en 2022, à la première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires (SNUAT). L'objectif de cette « conversation nationale » est d'établir des objectifs communs et de définir les assises d'une vision moderne et harmonieuse de l'aménagement du territoire au Québec.

## Une demande de longue date

L'UPA s'est réjouie de l'annonce et a confirmé son intention de collaborer activement à l'ensemble de cette démarche ainsi qu'aux travaux du comité consultatif. Aux côtés de plusieurs organisations de la société civile (Association des aménagistes régionaux du Québec, Équiterre, Fondation David Suzuki, Héritage Montréal, Ordre des architectes du Québec, Ordre des urbanistes du Québec, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, Vivre en ville, etc.), l'Union travaille depuis plusieurs années au sein de l'Alliance Ariane pour que l'aménagement du territoire et l'urbanisme soient considérés comme une priorité.

En septembre dernier, au terme de la consultation gouvernementale, l'Union, Équiterre, la Fondation David Suzuki et Vivre en ville ont interpellé publiquement le gouvernement du Québec, rappelant que la future Stratégie doit favoriser la consolidation et la densification du tissu urbain existant. Elle doit aussi mettre fin une fois pour toutes aux incohérences en matière d'aménagement du territoire et décourager fortement les décisions à la pièce, au gré du moment et des intervenants.

En novembre, le gouvernement du Québec a annoncé la fusion des futures SNUAT et Stratégie québécoise de l'architecture afin d'élaborer la toute première Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. La publication de la nouvelle Politique est prévue au printemps 2022.



## On avance doucement en matière agroenvironnementale

Le ministre de l'Agriculture, André Lamontagne, le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, et le président général de l'UPA, Marcel Groleau, ont annoncé en mars la création d'un comité permanent tripartite formé par leur organisation respective.

Le comité a pour mandat de reconnaître les pratiques qui visent à améliorer le bilan environnemental dans l'optique de maintenir ou d'accroître les superficies en culture au Québec. Il est aussi question d'assurer une période de transition raisonnable et une souplesse bien mesurée dans l'application de la réglementation environnementale. Au menu du comité :

- gel des superficies en culture dans les bassins versants visés par le Règlement sur les exploitations agricoles;
- protection des rives et des littoraux;
- protection des milieux humides et hydriques;
- tout autre sujet jugé prioritaire.
- Plan d'agriculture durable
- Réflexion sur les biens et services écologiques

## Plan d'agriculture durable

L'Union a accueilli positivement le Plan d'agriculture durable (PAD) dévoilé en octobre 2020 par le gouvernement du Québec. Doté d'une enveloppe de 125 M\$ sur cinq ans, le PAD vise à encourager les approches concertées pour protéger la santé et l'environnement et accélérer l'adoption de pratiques d'affaires responsables.

À l'automne 2021, l'Union est toutefois intervenue auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, aucune sortie d'argent n'ayant été réalisée à cette date même si le budget a été accordé 18 mois auparavant (discours sur le budget 2020-2021, mars 2020).

## Réflexion sur les biens et services écologiques

En juin, près d'une centaine de personnes ont participé à une séance de réflexion provinciale sur la reconnaissance et la rétribution pour les biens et services écologiques. Les objectifs de cette journée étaient de présenter la vision globale de la reconnaissance et de la rétribution, de connaître les mesures d'aide financière possibles dans le cadre d'une vision globale de la faune et d'échanger avec quelques experts et partenaires clés.

# Zones inondables, lacs et cours d'eau

Le gouvernement du Québec a annoncé l'adoption du projet de loi n° 67 instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau. Ce projet de loi modifie plusieurs législations qui touchent le secteur agricole, notamment la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

L'UPA avait demandé des précisions sur certaines dispositions qui pourraient avoir des conséquences sur les secteurs agricole et forestier, notamment sur la réglementation régionale sur l'abattage d'arbres, les délais de prescription, la notion de bien-être général, l'octroi de subventions par les municipalités et les normes applicables aux secteurs agricoles en matière de zones inondables. L'Union a d'ailleurs obtenu un gain significatif en faisant passer de 5 à 2 ans le délai de prescription pour la sanction d'une infraction au regard de l'abattage d'arbres.



Photo : Archives/TCN

## Une exception demandée et obtenue

Le gouvernement du Québec a confirmé ce printemps, à la demande de l'Union, qu'une exception serait introduite dans le Règlement sur les dispositifs de sécurité de bennes basculantes pour les remorques de ferme.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, tout véhicule lourd possédant une benne basculante dont la hauteur excède 4,15 m lorsque celle-ci est relevée doit en effet être muni d'un témoin rouge clignotant et d'un avertisseur sonore devant se déclencher automatiquement lorsque la benne n'est pas complètement abaissée. Ce règlement a été établi à la suite de cas de collisions impliquant des infrastructures routières et des véhicules lourds dont la benne était restée relevée à l'insu du conducteur. La probabilité de collision avec une remorque de ferme est toutefois presque inexistante. La pertinence du dispositif était donc sérieusement mise en doute.

## Une analyse du soutien à la production biologique

En décembre 2020, l'Office des normes générales du Canada (ONGC) a publié la Norme biologique canadienne (NBC) 2020 – Systèmes de production biologique. À compter de cette date de publication, toutes les entreprises de production et de transformation détenant la certification biologique avaient un an pour se conformer aux clauses révisées. Rappelons que les travaux de révision de la NBC ont été lancés en 2018. L'UPA a suivi de près le processus et y a participé activement.

En mars 2021, l'Union a aussi rendu public un nouveau rapport d'analyse sur le soutien gouvernemental au développement de la production biologique, ici et ailleurs dans le monde. L'initiative était menée dans le cadre des travaux de la Table de développement de la production



biologique. Selon le rapport, plusieurs mesures de soutien québécoises ont fait leurs preuves. Les entreprises agricoles québécoises ne bénéficient toutefois pas d'un soutien spécifique direct au maintien de la production biologique, contrairement aux producteurs d'autres pays avec qui ils doivent compétitionner sur le marché.



## Renforcer la collaboration et la communication

Dans la foulée d'échanges et de discussions entre les Producteurs de grains du Québec (PGQ) et Les Apicultrices et apiculteurs du Québec, la première rencontre d'un nouveau groupe de travail visant à renforcer la collaboration et la communication entre ces deux secteurs de production s'est tenue en juin.

À la demande des PGQ, l'Union a accepté de créer ce groupe et d'en assurer la coordination. Le groupe est appelé à accueillir d'autres affiliés du secteur végétal qui utilisent des produits phytosanitaires et qui sont aussi concernés par l'enjeu des risques pour les abeilles.

## Maladie de Parkinson

Le gouvernement du Québec a déposé en mars une proposition d'amendement au projet de loi n° 59 concernant la maladie de Parkinson. L'amendement propose d'ajouter cette maladie à la liste des maladies professionnelles qui bénéficient d'une présomption, permettant donc d'alléger le fardeau de preuve des travailleurs atteints de cette maladie.

L'Union a salué l'annonce du ministre, tout en rappelant que seulement le tiers des fermes québécoises sont actuellement inscrites à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Rappelons que cette demande a été formulée par plusieurs intervenants lors des consultations parlementaires sur l'impact des pesticides, en 2019. Ajoutons que l'Union en a fait une recommandation formelle dans le cadre des consultations sur le projet de loi n° 59, *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*.



## Des liens à tisser avec l'agriculture urbaine

L'Union a tenu en avril un événement provincial virtuel rassemblant plusieurs dizaines d'entreprises d'agriculture urbaine afin d'entendre leurs préoccupations. La rencontre visait à :

- connaître le rôle de l'UPA et son fonctionnement démocratique;
- échanger sur les attentes et les défis des producteurs agricoles urbains;
- découvrir ce qui se fait actuellement pour le développement de l'agriculture urbaine et les défis de ce secteur.

## Un soutien important aux cabanes à sucre

Le gouvernement du Québec a annoncé en février plusieurs mesures visant à soutenir les cabanes à sucre, incluant une aide financière de 50 000 \$ octroyée au projet de plateforme *Web Ma cabane à la maison*. Cette initiative de l'Association des salles de réception et érablières du Québec, dont l'UPA et diverses organisations affiliées étaient partenaires, visait à offrir aux familles la possibilité de vivre à la maison les plaisirs du temps des sucres, en commandant en ligne un repas traditionnel de cabane à sucre prêt-à-manger.



## Décourager les comportements délinquants

À l'instar de plusieurs fédérations régionales de l'Union, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) et l'UPA ont rappelé en février aux centaines de milliers de Québécois qui pratiquent ce loisir extraordinaire que la circulation hors sentiers empiète sur des terrains privés et enfreint les ententes à l'amiable convenues entre les clubs de motoneigistes et les producteurs agricoles.

L'Union et la FCMQ prévoient mener une campagne soutenue à cet effet, dans les médias et sur le terrain, en vue de la saison de motoneige 2021-2022.



## Politique alimentaire du Canada

Le gouvernement canadien a annoncé en février la création du Conseil consultatif de la Politique alimentaire du Canada, qui réunit 24 intervenants des secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé ainsi que des universités et de la société civile.

Le nouveau Conseil est un forum de réflexion dont la mission est de conseiller le gouvernement sur les améliorations requises au système alimentaire canadien ainsi que sur les enjeux actuels et en émergence. Les membres sont nommés pour des mandats ne dépassant pas trois ans. Le président général de l'Union, Marcel Groleau, fait partie des membres annoncés.



## Forum d'action sur l'eau

Le gouvernement du Québec a dévoilé en février le nom des membres invités au tout nouveau Forum d'action sur l'eau, dont le mandat principal est de favoriser la concertation des principaux acteurs.

Comme la gouvernance de l'eau au Québec est une compétence partagée, le ministère de l'Environnement est accompagné de cinq autres ministères et de plusieurs partenaires externes issus de secteurs représentatifs, soit les milieux municipal, environnemental, économique, scientifique et agricole. Le directeur général de l'Union, Charles-Félix Ross, est membre du Forum.



ISSN 2292-2229 (PDF)

Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

**L'Union des producteurs agricoles**

**Direction affaires publiques et syndicales**

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 100

Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Téléphone: 450 679-0530 | Courriel: [daps@upa.qc.ca](mailto:daps@upa.qc.ca)



POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR

*L'Union des producteurs agricoles*